

DONNÉES ÉCONOMIQUES 2017

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION EN EUROS

2,2 UMO, 55 chèvres, 33 000 l de lait produits, transformés et commercialisés en fromages

Conjoncture 2017 – Exploitation au bénéfice réel

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

PRODUITS	106 825
76,3 % Produits caprins	81 155
Lait : 33 000 litres à 2,395 €/litres	79 043
Lactiques VD : 11 550 litres à 2,92 €/litre	
Lactique ventes revendeurs : 4 950 litres à 2,31 €/litre	
PP et PM : 16 500 litres à 2,05 €/litre	
Viande et reproducteurs	1 180
6 réformes en vif à 15 € : 90 €	
58 chevreaux à 5 € : 290 €	
8 reproducteurs à 100 € : 800 €	
Prime à la chèvre : 55 chèvres à 16,95 €	932
23,7 % Paiements découplés	25 270
DPB : 38 ha à 215 €	8 170
ICHN haute montagne : 38 ha à 450 €	17 100

CHARGES (53 % du produit brut)	56 226
21 % Charges opérationnelles	22 412
4,8 % Charges alimentaires caprines	5 016
Maïs : 5,62 tonnes à 300 €	1 686
Orge : 7,02 tonnes à 280 €	1 966
Concentrés azotés : 1,57 tonne à 450 €	707
Concentrés jeunes : 0,24 tonne à 450 €	108
CMV : 55 chèvres à 10 €	550
7 % Charges d'élevage caprin	7 401
Poudre de lait : 216 kg à 2 300 €	497
Paille litière : 17 tonnes à 100 €	1 700
Frais vétérinaire : 55 chèvres à 18 €	990
Contrôle laitier : 55 chèvres à 18,2 €	1 001
Frais de reproduction (IA) : 17 IA à 40 €	680
Echographies : 55 à 2 €	110
Taxes diverses (interpro, équarissage)	224
Autres frais d'élevage : 55 chèvres à 40 €	2 200
6 % Charges aval	6 270
Frais de transformation : 33 000 litres à 0,08 €/litre	2 640
Frais de commercialisation : 33 000 litres à 0,11 €/litre	3 630
4 % Charges sur la surface fourragère	3 725
Engrais (0/10/30) : 3,1 T à 350 €	1 085
Fournitures pour (fourrages ficelles...)	180
Frais irrigation	1 500
Frais culture PT et vesce avoine : 4 ha 240 €	960
32 % Charges de structure (hors amortissement et frais financiers)	33 814
Charges sociales exploitants	10 770
Salaires et charges du salarié	6 000
Foncier (fermage + entretien)	2 094
Bâtiment (location + entretien)	1 200
Matériel	5 500
Carburants, déplacements	1 350
Autres charges (assurances, eau, électricité, gestion, impôts...)	6 900

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (47 %) 50 599
Soit 25 299 €/UMO Familiale

Annuités	22 003
Disponible pour famille et autofinancement	28 596

Amortissements	18 100
Frais financiers	3 391
Résultat courant	29 108
soit par UMO Familiale	14 554

HYPOTHÈSES RETENUES

Pour le calcul du capital d'exploitation, nous avons retenu :

- Des bâtiments neufs construits en totalité par entreprise,
- Une installation de traite neuve,
- Du matériel agricole d'occasion.

Pour le calcul des annuités d'emprunt, nous avons considéré :

- Un apport personnel de 8 250 € (le cheptel),
- Un financement du capital par des prêts avec un taux d'intérêt compris entre 1 et 2%.

Pour les aides :

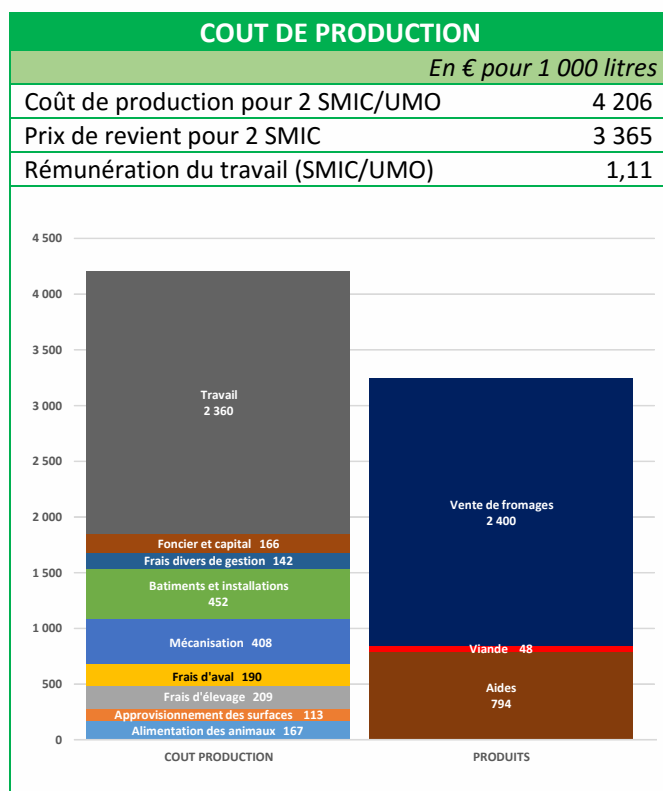
- L'exploitation est située en zone de haute-montagne,
- Avec la proratisation applicable aux surfaces pastorales, la surface totale de 48 ha correspond à 38 ha primables pour l'ICHN et les DPB,
- Selon la localisation, des MAEC peuvent venir en compléments.

Un projet avec plus d'apport personnel, une reprise de bâtiments ou équipements existants viendront minorer le capital emprunté et les annuités et amélioreront le revenu.

RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DE L'ATELIER

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

INDICATEURS ÉCONOMIQUES	
Marge brute atelier caprin	59 142
Soit par chèvre	1 075
Soit pour 1 000 litres	1 792
<i>Part de la marge brute dans le produit caprin</i>	<i>73 %</i>
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / chèvre	168
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / 1 000 litres	280
Capital d'exploitation	216 250
Aménagement bâtiment + stockage	75 000
Équipement de traite	20 000
Aménagement fromagerie	60 000
Équipement commercialisation	18 000
Matériel agricole	35 000
Aménagement foncier	0
Cheptel	8 250
Autres indicateurs économiques	
EBE par UMO familiale	25 299
EBE par produit brut	47 %
Revenu disponible par UMO familiale	14 298
Charges de structure par chèvre	615
Charges de structure par ha SAU	1 537
Annuités par produit	21 %
Annuités par EBE	43 %



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2018 – Référence Idele : 00 18 601 020 – Mise en page : Isabelle Guigue

Vos contacts dans les départements :

• Josine GIRAUD	Chambre d'agriculture 04	04 92 30 57 78	jgiraud@ahp.chambagri.fr
• Henriette COURSANGE	Syndicat caprin 05	04 92 52 53 27	h.coursange@free.fr
• Pascale CLERC	Chambre d'agriculture 06	04 97 25 76 53	pclerc@alpes-maritimes.chambagri.fr
• Audrey SEIGNER	Chambre d'agriculture 13	04 42 23 86 45	a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr
• Séverine PASTORELLI	Chambre d'agriculture 83	04 94 99 74 02	severine.pastorelli@var.chambagri.fr
• Michèle BULOT LANGLOIS	Chambre d'agriculture 84	04 90 74 47 40	michele.bulot-langlois@vaucluse.chambagri.fr
• Vincent ENJALBERT	MRE	04 92 87 09 43	v.enjalbert@mre-paca.fr

Coordination régionale :

• Christine GUINAMARD	Institut de l'Élevage	04 92 72 32 08	christine.guinamard@idele.fr
-----------------------	-----------------------	----------------	--